



ICP

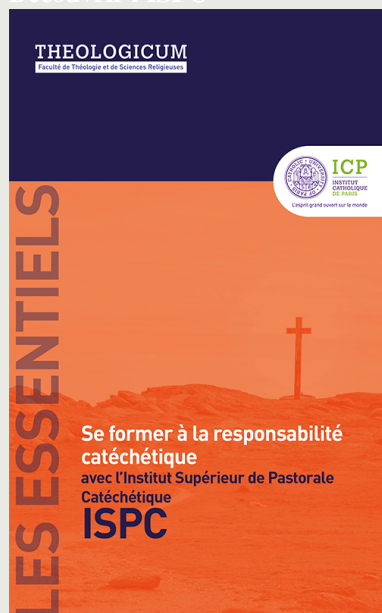
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Zoom
sur

La Conférence des évêques de France fait évoluer sa structure. Quels enjeux pour la catéchèse ?

Depuis la rentrée 2024, la Conférence des évêques de France (CEF) met en œuvre une transformation structurelle visant à mieux servir l'exercice de la collégialité des évêques et la mission de l'Église de France.

Découvrir l'ISPC



Enseignements de 2^e cycle de théologie 2024-2025



Deuxième cycle
de théologie



À LA UNE NOUVEAUTÉ

Formation des acteurs pastoraux

Le pôle catéchétique (ISPC) participe activement à la dynamique en offrant des services de catéchèse et du catéchuménat. En collaboration avec le pôle Initiation et vie chrétienne, il met à disposition son expertise académique et pédagogique pour accompagner ceux qui ont des besoins d'un accompagnement de qualité dans les diocèses de France.

©CEF

Une transformation au service de la mission de l'Église de France

Comme le présentait Mgr Eric de Moulins-Beaufort, président de la CEF, à Lourdes en mars 2023 : « *L'enjeu de notre transformation est que notre Conférence puisse être **plus souple, plus réactive, plus économe**, il faut le dire aussi, en personnes et en moyens afin que nous soyons plus et mieux **en phase avec le monde qui se transforme autour de nous et avec l'Église universelle** qui, elle-même, se transforme fortement. Nous visons à plus de synodalité, pour être mieux à même de soutenir la mission des diocèses, davantage capables d'exprimer l'originalité chrétienne pour une humanité en recherche.* »

Création de nouveaux pôles au sein de la CEF

6 nouveaux « pôles » ont ainsi été créés, chacun sous l'autorité d'une commission ou d'un conseil, en charge de discerner et décider des orientations.

La catéchèse et le catéchuménat, jusqu'ici de la compétence du service national pour la catéchèse et le catéchuménat (SNCC) sont désormais portés par le pôle Initiation et vie chrétienne, dont la commission est présidée par Mgr Leborgne, évêque d'Arras.

Une mission claire et ambitieuse

La mission du pôle Initiation et vie chrétienne est définie de la manière suivante :

« ***Pour soutenir l'évangélisation**, en étant attentif aux mutations contemporaines et aux initiatives missionnaires, le pôle Initiation et vie chrétienne, au sein de la Conférence des évêques de France, soutient les diocèses, en priorité dans la première annonce, la formation et l'ensemble du processus catéchétique, la pastorale des jeunes et la vie liturgique. Il soutient le dialogue œcuménique et les relations avec le judaïsme.* »

Une organisation renouvelée pour des collaborations fructueuses

Au sein du pôle, les équipes provenant des anciens services nationaux ont été restructurées en trois « domaines de compétence » :

**Annonce et accompagnement de la vie chrétienne (catéchèse et catéchuménat, jeunes et vocations, familles),
Liturgie et sacrements,
Unité des chrétiens et relations avec le judaïsme.**

Un observatoire des initiatives d'évangélisation est également en cours de création. Le croisement des perspectives et des sujets au sein de ces nouveaux domaines favorisera un regard plus large, des collaborations enrichissantes et un nouvel élan dans la mission d'évangélisation.

Chacun découvre combien le croisement des perspectives et des sujets permettra un regard plus large, des collaborations fructueuses, et un nouvel élan dans nos missions.

Le nouveau domaine de compétence a pris dès cette rentrée 2024 le relais des anciens services, en particulier l'offre de formation pour les nouveaux responsables diocésains et les sessions thématiques, toutes indiquées sur les agendas des sites catechumenat.fr et jeunes.vocations.fr.

Enfin l'année sera sous le signe du jubilé 2025 à Rome, avec l'organisation du jubilé des jeunes du 28 juillet au 3 août et du jubilé des catéchistes du 26 au 28 septembre.

Catherine Chevalier

Publié le 29 octobre 2024 – Mis à jour le 26 novembre 2024

A lire aussi

À LA
UNE

NOUVEAUTÉ

Tous les tags